

LES SULPICIENS ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE MONTRÉAL

*L'influence des sulpiciens dans la direction spirituelle et l'implantation des communautés religieuses à Montréal, voilà ce dont traite Mgr Pierre Primeau, p.s.s., aumônier à l'infirmierie Notre-Dame-de-Bon-Secours de la congrégation de Notre-Dame. Il présente ici les grands traits des relations privilégiées tissées depuis parfois plus de 300 ans entre les sulpiciens et quatre communautés féminines, en s'appuyant de l'ouvrage de Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert, *Les Sulpiciens de Montréal. Une histoire de pouvoir et de discrétion 1657-2007*, Montréal, Éditions Fides, 2007, 720 p.*



par M^{gr} Pierre Primeau, p.s.s.

Dans le livre *Les Sulpiciens de Montréal* publié en 2007 les historiens Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert font ressortir la grande influence qu'ont exercée les Sulpiciens depuis les débuts de la présence de l'Église à Ville-Marie.

Les Sulpiciens, « [q]u'il s'agisse de communautés féminines ou masculines » se montrent « soucieux – en tant que corps et en tant qu'individus – du développement des institutions religieuses de Montréal. » (p. 349). Ce désir de servir va très loin.

En favorisant leur implantation en terre canadienne et en offrant un appui spirituel et matériel à certaines communautés religieuses. Les Sulpiciens ont un impact positif auprès des communautés religieuses masculines suivantes : les Jésuites, les Frères des Écoles Chrétiennes, les Trappistes de Bellefontaine, les Montfortains, les Gabriélistes, les Franciscains, les Eudistes, les Pères du Saint-Sacrement.

Du côté féminin l'influence sulpicienne s'est avérée encore plus marquante. L'autorité qu'exercent les Sulpiciens sur quatre communautés religieuses féminines en particulier est notable « [E]lles partagent toutes la direction et la spiritualité sulpicienne et se présentent comme des *sulpiciennes*. » (p. 339).

« [D]ès leur arrivée à Montréal, les Sulpiciens s'intéressent de près aux communautés religieuses » (p. 305) car leur supérieur possède la qualité de grand vicaire selon le souhait même de M. Olier (cf. *ibid.*). La lettre de nomination de Mgr Jean-François Hubert, évêque de Québec au sujet de Monsieur Étienne Montgolfier, p.s.s., est explicite : « De plus, nous te choisissons comme supérieur de toutes les Moniales et Religieuses dans la région dite le District de Montréal, et à toi déjà dit Maître Étienne Montgolfier, je donne le pouvoir de visiter tous les monastères, hôpitaux, hospices dans la région mentionnée, de confirmer les élections des supérieures, d'entendre les confessions sacramentelles de ces mêmes moniales, d'y assigner des confesseurs et de les révoquer. » (p. 305-306).

Trois communautés féminines fondatrices de Montréal ont particulièrement développé de liens étroits avec les Sulpiciens : les Hospitalières de Saint-Joseph, la Congrégation de Notre-Dame, les Sœurs de la Charité de l'Hôpital général (ou Sœurs Grises). Plus tard, la collaboration s'établira par la fondation de la Congrégation des

Petites Filles de Saint-Joseph dont le fondateur sera un sulpicien, M. Antoine Mercier conjointement avec Madame Rose de Lima Dauth.



Supérieures des quatre communautés religieuses féminines, (de gauche à droite) Sœur Joséphine Badali, c.n.d., Sœur Anne-Marie Savoie, r.h.s.j., Sœur Jacqueline St-Yves, s.g.m. et Sœur Antonia Lacoste, p.f.s.j., Grand Séminaire de Montréal, 3 juin 2007.

Les Hospitalières de Saint-Joseph

« Ainsi donc nous voyons notre communauté naître, croître et se développer à côté du Séminaire, c'est-à-dire, la maison où les sulpiciens résident, au cœur de l'actuel Vieux Montréal, et pour ainsi dire à l'ombre de sa protection » (p. 307).

M. Jérôme Le Royer de la Dauversière, et M. Jean-Jacques Olier sont de grands amis. M. de la Dauversière est le fondateur des Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche, alors que M. Olier, fondateur de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice en 1641, est à l'origine de la fondation d'un Séminaire à Paris et de l'envoi des quatre premiers sulpiciens à Montréal en 1657.

Parmi ces premiers sulpiciens, M. Jacques Lemaître et M. Guillaume Vignal, arrivés à Montréal en août de 1657, connaissent bien les Hospitalières puisqu'ils ont contribué à fonder l'Institut à La Flèche, en France. Ils connurent toutefois une mort violente à Montréal au cours de l'année de 1661. C'est sur le sulpicien Gabriel Souart, arrivé lui aussi en 1657, que les religieuses portent leur choix pour être leur directeur, confesseur puis leur supérieur ecclésiastique. Il assure ce ministère pendant vingt-cinq ans (cf. p. 308).

À la mort de Jeanne-Mance, en 1673, les Sœurs demandent aux Sulpiciens montréalais de gérer leurs biens, ce dont ils s'acquittent pendant quelques années (cf. p. 308). Les sulpiciens soutiennent également la communauté lors de différentes épreuves, dont l'incendie de l'hôpital-monastère de 1734. Près de 300 ans plus tard, en 1942, c'est aussi à un sulpicien canadien, Mgr Émile Yelle, que revient le mandat de réviser les constitutions de la communauté.

Grandement attachées aux enseignements de Saint-Sulpice et partageant la dévotion mariale, elles ne peuvent se résigner à accepter la décision des sulpiciens de se retirer de leur direction spirituelle en 1903. C'est avec succès qu'elles protestent, faisant même appel à l'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, pour que les sulpiciens

reviennent sur ce choix (cf. p. 314). Cette attachement se manifeste aussi par le surnom de « sulpiciennes » que leur attribue M. Henri Jeannotte, alors supérieur des sulpiciens.

Cette action d'assurer les rôles de directeurs spirituels, de confesseurs, de chapelains et d'aumôniers de l'Hôtel-Dieu sont manifestes au fil des ans. Les religieuses ne manquent pas de témoigner leur gratitude profonde à ces sulpiciens qui les accompagnent et les aumôniers de l'Hôpital sont toujours des Sulpiciens jusqu'à aujourd'hui.

Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame

« L'histoire des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame est à ce point liée à celle de Saint-Sulpice, que, en 1702, la Supérieure soutient que ce sont les « MM. du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris » qui « ont attiré les Sœurs de la Congrégation dans l'île de Montréal pour travailler à l'éducation des jeunes filles de cette île » ». (p. 318). « Marguerite Bourgeoys établit son école dès 1657, pour « recorder le peu de filles et de garçons capables d'apprendre » ». (*ibid.*). « Son Institut n'a pas moins contribué que le clergé lui-même, quoique d'une manière différente, à maintenir la piété et l'attachement à la foi catholique dans tout le Canada, et surtout dans la colonie de Villemarie. » (*ibid.*). Les sœurs sont missionnaires à part entière à la mission de la Montagne.

« L'influence spirituelle de Saint-Sulpice se manifeste chez les Sœurs par le « soin de former dans les âmes religieuses de la famille de Marguerite Bourgeois l'esprit d'oraison, l'esprit d'humilité et de simplicité, l'amour de l'Eucharistie et de la très sainte Vierge. » » (p. 319). Afin de tracer pour la Congrégation « des règlements « adaptés à son esprit et à ses emplois » » (*ibid.*), Marguerite Bourgeois travaille de concert avec les ecclésiastiques du Séminaire.

« Afin de conserver la vocation de son institut, [elle] confie à [M. de] Tronson : « Je crois que pour honorer cet état de la vie voyageuse de la sainte Vierge, il faut que les sœurs soient filles de paroisse, qu'elles soient gouvernées par les séminaires. » [les communautés des prêtres qui résident dans une même maison]. Le soutien du séminaire [la communauté des prêtres sulpiciens] sera sans faille tout au long de l'élaboration des constitutions de la congrégation. » (*ibid.*).

Au long des années et des crises les Sulpiciens demeurent des directeurs spirituels appréciés, cultivent une spiritualité mystique modérée et l'amour ordinaire des règles.

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital général (ou Sœurs grises)

Marguerite Dufrost de Lajammerais d'Youville a eu comme directeur spirituel un sulpicien, Jean-Gabriel-Marie Le Pape Du Lescôat qui l'a orientée vers les œuvres de charité. Après la mort de son mari, c'est encore un sulpicien qui l'aide à former, « en 1737, une congrégation religieuse pour le service des pauvres et des malades. » (p. 325-326). C'est lui qui « rédige, en 1747, les « engagements primitifs » qui fonderont les constitutions » (p. 326) à venir.

En 1745, Marguerite d'Youville se charge « de l'Hôpital général abandonné par les frères Charron. Dès 1750, (...) les autorités royales et l'évêque Pontbriand [menacent de supprimer le nouvel institut] et de transférer tous ses biens aux religieuses de l'Hôpital général de Québec. [Un autre sulpicien] Normant du Faradon monte alors au créneau pour défendre celles qu'on appelle les « sœurs grises ». (*ibid.*).

Douze ans plus tard, l'Hôpital passe au feu. « Étienne Montgolfier avance 15000 livres pour la reconstruction. (...) [L]'aide des Sulpiciens ne se dément pas et la collaboration se poursuit, très étroitement la plupart du temps, par l'action des aumôniers des Sœurs Grises. » (p. 327). « Des œuvres sociales importantes pour la vie de Montréal sont conjointement organisées par les Sœurs Grises et des Sulpiciens. » (*ibid.*): des asiles, l'institution des aveugles de Nazareth, et l'Hôpital Notre-Dame. Également un refuge « pour la protection des jeunes filles des bureaux, magasins ou ateliers. » (*ibid.*).

En plus d'être des conseillers spirituels, certains sulpiciens assurent les fonctions d'« administrateurs temporels : ils contrôlent les conseils d'administration et jouent un rôle dominant dans le domaine foncier et immobilier. » (p. 328).

Les sulpiciens « servent aussi de relais : qu'ils séjournent à Montréal, à Paris, ou à Rome, les Sœurs Grises leur confient nombre de demandes dont ils se chargent volontiers. » (*ibid.*). « Ce sont [encore] des sulpiciens qui se chargent du dossier des réclamations de la communauté en France, et, à Rome, du dossier de béatification et de canonisation de la fondatrice. » (*ibid.*).

Plus d'une fois les Sœurs revendiquent de demeurer sous cette sainte « direction sulpicienne ». « Les Sulpiciens sont invités à présider les cérémonies liturgiques de la communauté ainsi que les professions, (...) les retraites spirituelles, les « quarante heures ». Ils prononcent devant les sœurs nombre de conférences. Ils conseillent aussi les supérieures dans leurs tâches. » (p. 330-331).

La Congrégation des Petites Filles de Saint-Joseph

« En 1857, le Vice-Procureur sulpicien Antoine Mercier et Rose de Lima Dauth (...) fondent les Petites Filles de Saint-Joseph, « forme d'institut séculier » dont les membres se consacrent « par leurs travaux (...) et leurs prières, au bien spirituel et temporel du Clergé et des Séminaristes. » (p. 335-336).

« Mercier dote cette « œuvre éminemment apostolique » d'un règlement général fondé sur les vertus religieuses de Saint-Joseph, c'est-à-dire la vie intérieure, la simplicité et l'amour du travail obscur et de la vie cachée. À l'instar des prêtres de Saint-Sulpice, les Petites Filles de Saint-Joseph ne prononcent pas de vœux et orientent toute leur vie vers le sacerdoce de Jésus-Christ. » (p. 336).

Leur deuxième supérieur, M. Damien Tambareau les invite à imiter les saintes filles qui accompagnèrent Notre-Seigneur : « Allez partout où ira Notre-Seigneur (...) dans l'humiliation, dans la pénitence, dans l'obéissance jusqu'à la mort. » (*ibid.*).

« Au XXe siècle, Saint-Sulpice continue de les affecter à ses diverses maisons d'enseignement à Montréal, au Canada, à l'étranger. Les Petites Filles de Saint-Joseph accèdent au statut de congrégation religieuse et reçoivent les approbations diocésaine (1899) et pontificale (1940). » (p. 337).

Les quatre communautés féminines « sulpiciennes » expriment, à des degrés divers et selon leur esprit propre, « un profond attachement à Saint-Sulpice. (...) [E]lles partagent toutes la direction et la spiritualité sulpicienne et se présentent comme des *sulpiciennes*. » (p. 339).